

ce sont ses traditions, ses usages, les cérémonies sacrées de son culte, et aussi, disons-le, les superstitions qu'un peuple ignorant mêle trop souvent, et contre l'intention de cette Église sainte, aux pratiques religieuses qu'elle prescrit. Cette fille du Ciel, auguste conservatrice des dogmes et de la foi du chrétien, l'est aussi des traditions antiques. Tandis que tout change autour d'elle, tandis qu'autour d'elle les empires tombent avec fracas, et font place à des empires nouveaux qui périront eux-mêmes à leur tour, tandis qu'à ses côtés les institutions humaines se fondent, se modifient et disparaissent successivement, ferme et inébranlable, belle de tous ces siècles qui l'ont vu subsister et fleurir, l'Église conserve immuablement les mêmes dogmes, les mêmes pratiques et même presque les mêmes cérémonies des premiers temps.

Ainsi, l'habit long de ses prêtres a conservé la forme de la toge des Romains : cette ceinture qui serre leur corps rappelle la ceinture dont ils se servaient en voyage pour relever leur habillement et pour faciliter leur marche ; la cuculle de ses moines a conservé la forme de la capote grossière que portaient les gens de la campagne pour se préserver de la pluie et de l'ardeur du soleil dans leurs travaux. Les habits sacerdotaux, quoique en partie empruntés du culte et de la religion des Juifs, rappellent aussi, en partie, dans leur forme et dans leurs noms les habits des anciens Romains. « La chasuble, dit le savant abbé « Fleury, était l'habit vulgaire du temps de saint Augustin, « l'étole étoit un manteau commun, même aux femmes ; la « dalmatique étoit en usage dès le temps de l'empereur « Valérien ; l'aube même, c'est-à-dire, la robe blanche de « laine où de lin n'étoit pas au commencement un habit « particulier aux clercs, puisque l'empereur Aurélien fit « au peuple de Rome des largesses de ces sortes de